



MISSION LOCALE DE LILLE.

ANTENNE DE LOMME.

ACTIVITE 2021.

Construire ensemble une place pour tous les jeunes...

La Mission Locale en quelques mots...Une intervention globale au service du public.

La Mission Locale de Lomme offre à chaque jeune de moins de 26 ans :

- Un accueil et une information de proximité personnalisés,
- Un accompagnement individualisé dans la construction de son parcours d'insertion professionnelle et sociale,
- Une approche de l'ensemble des préoccupations qui se posent à lui (l'emploi et la formation, mais aussi, le logement, la santé, les loisirs, la citoyenneté...) pour une insertion durable dans la cité et l'entreprise.

Pour cela, la Mission Locale mobilise, sur son territoire, les acteurs de l'insertion et le monde économique. Ensemble, et avec les jeunes, ils élaborent et mettent en œuvre des réponses adaptées aux demandes.

Les Missions et les Objectifs.

- Accueillir, informer, orienter et accompagner les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans vers un accès à l'emploi durable.
- Mobiliser toutes les réponses possibles face aux difficultés d'insertion des jeunes à travers les outils implantés au cœur des quartiers de Lille, Lomme et Hellemmes et les outils centraux regroupés au siège de la Mission Locale.

- Construire un parcours d'insertion ascendant avec l'appui des dispositifs de droit commun, pour un accompagnement renforcé et soutenu dans des étapes progressives.

CHIFFRES ESSENTIELS DE L'ANTENNE DE LOMME – MISSION LOCALE.

ACTIVITE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021.

=> 532 jeunes Lommois ont été accompagnés par la Mission Locale sur l'année 2021 dont 222 nouvelles inscriptions en 2021. Accompagner les jeunes dans leur parcours d'accès à l'autonomie sociale et professionnelle implique une approche globale concrétisée en entretien individualisé, collectif ou dans le cadre d'un atelier. Ces 532 jeunes ont au moins bénéficié d'un entretien physique sur l'année 2021.

=> Répartition hommes / femmes : 44% de femmes et 56% d'hommes.

=> Répartition par âge : 7% 16-17 ans / 51% 18-21 ans / 37% 22-25 ans / 5% 26 ans et plus.

=> Répartition par niveau de qualification : 4% de niveau BAC+3 et plus / 5% de niveau BAC+2 / 30% de niveau BAC / 15% niveau CAP-BEP validé / 10% niveau CAP-BEP non validé / 36% sans diplôme : **61% des jeunes accompagnés ont un niveau inférieur ou égal au CAP-BEP.**

=> 526 jeunes Lommois ont bénéficié d'un accompagnement renforcé dans le cadre d'un dispositif dont 458 nouvelles entrées en 2021 (un jeune pouvant bénéficié de plusieurs dispositifs sur la période). Garantir aux jeunes du territoire, l'accès aux droits fondamentaux dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'accès à l'autonomie. La Mission Locale est chargée de mettre en place et de suivre différents programmes d'accompagnement des parcours des jeunes.

=> Répartition hommes / femmes : 51% de femmes et 49% d'hommes.

=> Répartition par âge : 0.4% 16-17 ans / 45,6% 18-21 ans / 47% 22-25 ans / 7% 26 ans et plus.

=> Répartition par niveau de qualification : 5% de niveau BAC+3 et plus / 4% de niveau BAC+2 / 35% de niveau BAC / 14% niveau CAP-BEP validé / 8% niveau CAP-BEP non validé / 34% sans diplôme. **56% des jeunes ont un niveau inférieur ou égal au CAP-BEP.**

*** 514 jeunes ont intégré le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie dont 277 nouvelles entrées en 2021** : favoriser la progression vers l'accès à l'emploi et à l'autonomie du jeune. Permettre au jeune de développer son « savoir agir », de se projeter dans une trajectoire professionnelle à court terme et moyen terme et confirmer un projet professionnel.

*** 166 jeunes ont intégré la Garantie Jeunes dont 124 nouvelles entrées en 2021** : créer une dynamique collective pour lever les freins à l'emploi et amener les jeunes vulnérables vers l'autonomie grâce à un accompagnement individualisé et le versement d'une allocation financière.

- ⇒ 98% de 1^{ère} GJ,
- ⇒ 1% de renouvellement,
- ⇒ 2% de 2^{ème} GJ.

*** 31 jeunes ont intégré le Plan Lillois pour l'Insertion et l'Emploi dont 10 nouvelles entrées en 2021** : permettre aux jeunes peu qualifiés de trouver une activité professionnelle durable, par le biais d'étapes de parcours continues et ascendantes.

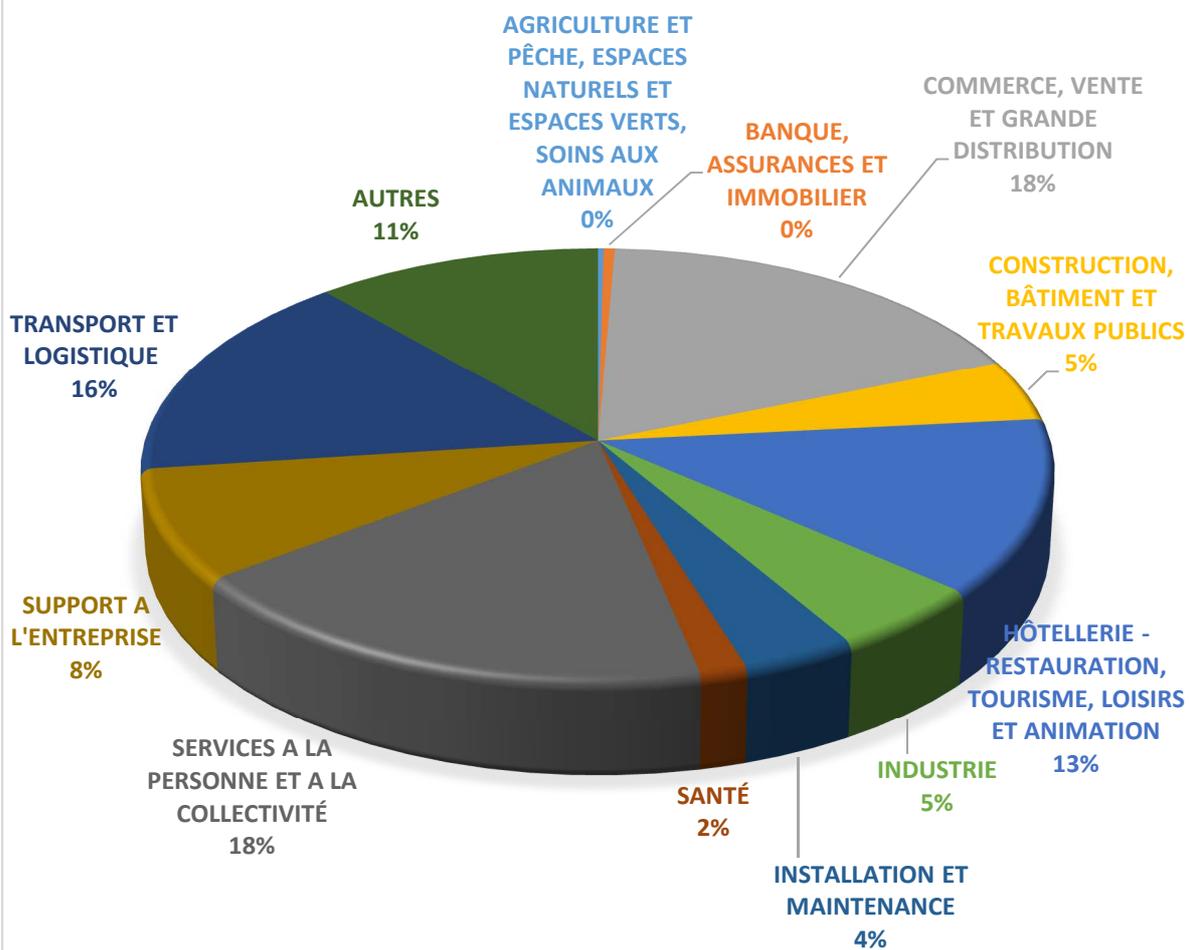
*** 207 jeunes ont intégré le Programme Personnalisé d'Accès à l'Emploi (convention d'orientation de jeunes de Pôle Emploi vers la Mission Locale pour un accompagnement global sur les préoccupations socio-professionnelles) dont 54 nouvelles entrées en 2021** : accompagner et orienter le jeune vers la concrétisation d'un projet professionnel ou vers la formation.

LES ENTREES EN SOLUTIONS PROFESSIONNELLES.

=> **667 entrées en solutions professionnelles différentes ont bénéficié à 458 jeunes Lommois accompagnés sur l'année 2021 (plusieurs solutions peuvent être mobilisées par un même jeune).** Mettre en œuvre un accompagnement adapté pour faciliter le parcours vers l'emploi avec un accompagnement et un suivi sur mesure.

*** 458 emplois** : dont 53 contrats en alternance (44 contrats d'apprentissage et 9 contrats de professionnalisation), 339 contrats à durée déterminée et 63 contrats à durée indéterminée et 3 créations / reprises d'entreprise.

PAR DOMAINE PROFESSIONNEL



* **79 formations** dont 34 du conseil régional.



* 23 services civiques.

* 107 immersions en entreprises.

LES AIDES MATERIELLES – FINANCIERES.

- **L'Allocation PACEA** : Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie est un accompagnement personnalisé qui a pour but de conseiller, de soutenir et de sécuriser le parcours d'un jeune en situation d'exclusion sociale vers le retour à l'emploi et l'autonomie financière. C'est pourquoi une indemnité financière peut éventuellement être versée dans le cadre du PACEA → 86 jeunes Lommois ont bénéficié de 206 versements d'allocation PACEA pour un montant de 53 833 €.

- **Le FAJeM** : Les jeunes métropolitains âgés de 16 ans jusqu'à la veille de leur 25ème anniversaire, en situation précaire, nécessitant un soutien ponctuel dans un parcours d'insertion socio-professionnelle, peuvent être accompagnés par le Fonds d'Aide aux Jeunes en Métropole, dispositif proposé et supervisé par la Métropole Européenne de Lille. La Mission Locale de Lille a assuré la collecte et la pré instruction des demandes d'aide sur son territoire et les conseillers socioprofessionnel ont montés les aides auprès des jeunes en qualité de référent du dispositif → **38 Jeunes Lommois ont bénéficié de 43 aides demandées pour un montant de 14 100 €**